



Texte de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales pour la conférence de presse du 3 juin 2011

(seul le texte prononcé fait foi)

Femmes en mouvement, l'égalité absolument ! 14 juin 2011 L'USPF participe à l'action du 14 juin à Berne

L'Union faîtière des paysannes et des femmes rurales est certes l'organisation professionnelle des paysannes, mais la moitié de ses 63 000 membres sont des femmes rurales. Ce qui veut dire des femmes qui vivent dans l'espace rural, mais qui ne sont pas elles-mêmes actives dans l'agriculture.

L'égalité entre femmes et hommes est ancrée dans l'article 7 de la Constitution fédérale.

Mais, dans les faits, nous sommes en Suisse toujours bien éloignés d'une société offrant l'égalité de traitement entre les deux sexes. Les femmes assument toujours une grande partie du travail familial. Ce qui signifie que leurs carrières professionnelles sont freinées pendant la phase familiale. Après cette période, cette situation influence souvent négativement l'avancement professionnel des femmes. Ce constat est aussi valable pour les paysannes. L'égalité de traitement n'existe toujours pas dans l'accès à la propriété. Leurs activités dans l'exploitation agricole doivent être appréciées correctement. La valeur accordée à leur travail doit correspondre à celle accordée au travail des partenaires masculins.

L'action « Femmes en mouvement, l'égalité absolument ! » attire l'attention sur le fait que, dans une société égalitaire, le travail familial devrait être partagé équitablement entre la femme et l'homme.

Un ménage ordonné engendre la convivialité. Ce constat n'est pas particulièrement révolutionnaire ou intellectuel, mais tout simplement vrai !

Les hommes et les femmes doivent de nouveau accorder plus d'importance au travail familial ! Les personnes qui vivent dans un foyer ordonné sont en meilleure santé, équilibrées et plus efficaces. En plus, elles arrivent mieux à gérer leur budget.

Mais comme toute activité, ce travail doit être appris et mis en pratique. L'acquisition de ces compétences ne va pas de soi, ni pour l'homme ni pour la femme. Ce principe est valable pour tous !

Le projet « compétences au quotidien » de l'USPF cherche à influencer le plan d'études 21 afin que l'économie familiale garde ou reconquiert sa place dans la formation de base. La formation adéquate des enseignants en fait partie. Les hautes écoles pédagogiques doivent aussi offrir des programmes d'études pratiques.

Les changements dans la société se passent un peu moins vite dans les régions rurales, raison de plus de bien les observer pour ne pas commettre les mêmes erreurs.

Tavannes et Brugg, en mai 2011

Pour d'autres renseignements : Christine Bühler, Présidente de l'USPF, Mobile 078 818 36 11